



Compte-rendu de l'assemblée générale du 24 septembre 2025

Le quorum (membres présents et représentés) étant atteint, cette assemblée générale peut valablement se dérouler.

1) Rapport de l'exercice 2023/2024.

Bonsoir à tous!

Jean Paul Thimognier, président du club, étant absent ce soir, il me revient, en ma qualité de vice-président, d'ouvrir l'assemblée générale annuelle de notre club. Je constate avec plaisir que notre salle est bien garnie ; c'est le signe que le fonctionnement et la santé du club vous tiennent à cœur.

L'année 2024/2025 a vu quelques nouveautés dans la tenue des tournois : le 1^{er} novembre, nous avons mis en place les tickets pour le règlement des droits de table ; c'est une simplification pour vous comme pour la gestion du GABO, car les problèmes de monnaie sont derrière nous. À cette même date, le barème des points a été revu à la hausse, avant d'être à nouveau augmenté au 1^{er} juillet permettant de récompenser 2 ou 4 paires supplémentaires.

Cette année encore, le club dégage un résultat financier positif, Albert Burel vous en parlera tout à l'heure.

2 membres ont décidé de se retirer du conseil d'administration :

- Albert Burel, après 18 ans au service du club comme enseignant, arbitre et trésorier, qui assurait en plus une grande partie de l'intendance.

- Annette Laget après 11 ans, qui soigne si bien ses plantes, et assurait l'accueil. En outre, elle participait efficacement à l'organisation de nos festivités en veillant à la qualité des repas et des cocktails que vous êtes unanimes à apprécier.

Ils nous manqueront. Vous pouvez les applaudir.

Avec ces 2 départs qui ne vont être qu'imparfaitement compensés, l'équipe dirigeante s'appauvrit. Vous avez été alertés sur cette situation, malheureusement sans résultats. Nous attendons que des personnes de bonne volonté se manifestent, une prise de conscience s'avère nécessaire, l'avenir du GABO est en jeu.

Malheureusement, cette année encore, certains membres du club nous ont quittés : Élie Héchinger, notre photographe, à qui on doit tant de souvenirs rassemblés dans les albums que vous pouvez consulter, Denise Scicluna, Micheline Château, Roger Vogel, Nadine Gautier, Yves Tabareau et d'autres membres plus anciens.

Des aspects positifs sont heureusement à signaler. En particulier, la fréquentation de nos tournois, en salle ou en ligne avec Realbridge, s'est maintenue à un niveau tout à fait satisfaisant ; le GABO reste en tête, au niveau du comité, pour ce point si vital pour la santé financière et la vie d'un club. La participation aux compétitions s'est maintenue, même si de ce côté-là le GABO ne brille pas vraiment malgré quelques superbes résultats; je vous livrerai tout à l'heure quelques chiffres à ce sujet.

Jacques Ricour, au nom de la commission des litiges, vous dira un mot sur cette instance.

Je vous remercie pour votre attention, et laisse à notre secrétaire, Michel Bonnet, le soin d'assurer le déroulement de cette assemblée générale suivant l'ordre du jour que vous avez reçu.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2) Résultats financiers de la saison 2023/2024.

La parole est donnée à Albert Burel, trésorier du GABO.

Il commente les chiffres affichés et donne le détail de certaines sommes. Il précise également que le résultat bénéficiaire annoncé de 2091 € est en réalité proche de 4000 €, en raison d'écritures décalées d'un exercice à l'autre ou non encore enregistrées.

Il répond aux questions posées et fournit les explications nécessaires.

Ce résultat financier est approuvé à l'unanimité.

3) Réflexion au sujet du budget prévisionnel pour la saison 2025/2026.

Michel Bonnet explique qu'à ce jour, on constate une baisse sensible du nombre de membres, licenciés ou sympathisants ; cela affectera par conséquent les recettes du club, si bien qu'il est difficile d'établir un budget prévisionnel cohérent ; avec l'achat prévu d'une machine à dupliquer et d'accessoires complémentaires, le résultat financier de la saison 2025/2026 sera très probablement proche de zéro, voire déficitaire. Heureusement, le GABO disposant de réserves importantes, cela ne risque pas de compromettre sa situation financière.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Élection des membres du bureau.

La liste des candidats au conseil d'administration, soumise au vote de l'assemblée, est composée de: Gérard Baillarguet, Michel Bonnet, Paul Courboulay, Gérard Didier, Pierrette Pouradier, Marie Pousse, et Jean Paul Thimognier, candidats sortants, auxquels se joint Annie Merlault, nouvelle candidate.

Aucune liste concurrente n'a été déposée.

Après des échanges concernant l'absence de Jean Paul Thimognier qui figure néanmoins dans cette liste, celle-ci est adoptée.

Les fonctions seront attribuées aux membres du conseil d'administration au cours de la réunion qui suivra rapidement cette assemblée générale.

5) Tarifs pour la saison 2025/2026. (Licence, cotisation, droits de table)

Le montant de la licence est fixé par la FFB à 43 € cette année, soit 5 € de plus que l'année dernière, le club ne tirant aucun profit de celle-ci, rappelons-le.

La cotisation qui a été fixée à 15 € en 2002 n'est pas modifiée.

Les droits de table sont aussi maintenus à 3 € pour les membres du club et à 5 € pour les joueurs extérieurs ; les tickets resteront vendus au prix de 25 € les 10 aux membres du club.

Le barème des points-lots, revu à la hausse au 1^{er} juillet et au 1^{er} novembre 2024, reste en vigueur.

Enfin, le club maintient sa participation pour les équipes engagées dans certaines compétitions par 4 aux mêmes niveaux que l'an passé et dans les mêmes conditions : la totalité des membres de l'équipe doivent être licenciés au GABO.

Ces tarifs sont adoptés.

6) Organisation et tarifs des cours pour la saison 2025/2026.

Marie Pousse présente l'organisation des cours proposés par le GABO :

- 1^{ère} année, Marie Pousse, jeudi matin ;
- 2^{ème} année, Annie Merlault, lundi matin ;
- 3^{ème} année (fin de la 2^{ème} année), Marie Pousse, mardi matin ;
- perfectionnement, 1 thème par session, 1 samedi matin par mois ; Raymond le Guidéc pourra renseigner les personnes intéressées au cours du cocktail.

Le tarif pour les cours des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années est de 30 € par trimestre, payables en début de période ; les élèves de 1^{ère} année, qui bénéficient de 5 cours gratuits offerts, paieront 3 € par séance pendant le 1^{er} trimestre. Il est de 5 € par séance pour ceux de Raymond le Guidec.

7) Effectifs du GABO, fréquentation des tournois de régularité - Compétitions de la saison 2024/2025.

Gérard Didier confirme la légère baisse prévue des effectifs et expose ses statistiques d'une part sur le nombre de tournois de régularité, où le GABO reste leader au sein du comité malgré une très légère baisse du nombre de paires participantes, d'autre part sur les tournois Realbridge qui, après une certaine baisse l'an dernier, se déroulent désormais en partenariat et en alternance avec le BCO et retrouvent un niveau de participation très satisfaisant ; enfin il présente et commente la participation et les résultats des équipes du GABO en compétition en soulignant l'excellente réussite de quelques joueurs.

8) Intervention du responsable de la commission des litiges.

La parole est donnée à Jacques Ricour, responsable de la commission des litiges du GABO. Il rappelle que cette instance a été créée pour régler des litiges pouvant survenir au cours des tournois ou de la vie du club, qui ne sont pas du ressort des arbitres. Il souligne qu'une affaire lui a été soumise au cours de cette année, alors que cette instance, si tout se passait bien entre les joueurs, ne devrait pas avoir à fonctionner.

Michel Bonnet rappelle que les membres de cette commission sont élus pour 3 ans et qu'une nouvelle élection devra avoir lieu lors de l'assemblée générale l'an prochain.

9) Questions et suggestions diverses.

Philippe Bedu signale qu'il avait posé une question qu'il souhaitait inscrire à l'ordre du jour pour qu'elle soit débattue au cours de cette assemblée générale ; elle concernait l'organisation de l'arbitrage pendant les tournois se tenant au GABO.

Michel Bonnet répond que le Président, Jean Paul Thimognier, au cours de la réunion préparatoire du vendredi 12 septembre, avait indiqué qu'il répondrait personnellement à l'auteur de cette question, et qu'en conséquence elle n'avait plus lieu d'apparaître à l'ordre du jour. Il semblerait que Philippe Bedu n'a pas reçu de réponse.

Gérard Baillarguet, arbitre et membre du CA, explique qu'un planning est établi pour chaque jour, et qu'en plus de l'arbitre désigné, il y a toujours au moins un autre arbitre dans la salle pouvant également intervenir, car les arbitres participent au jeu.

Aucune autre question ou suggestion n'a été adressée par écrit au président.

10) Questions et informations diverses.

- La parole est donnée à Frédéric Proux, directeur des compétitions au sein du comité de l'Orléanais. Il présente les nouvelles compétitions (Triplettes et Patton de la présidente) mises en place au sein du comité ; il donne des précisions concernant la composition des équipes désireuses d'y participer et les dotations en points d'expert correspondantes.

- Des tournois de bienfaisance habituels auront lieu comme chaque année au GABO : Téléthon le 6 décembre, Olivet Solidarité le 29 novembre, Innerweel, 24 janvier 2026.

- Les dates des 14 tournois comptant pour la coupe des clubs 2025/2026 ont été fixées et ont été affichées (7 mardis et 7 vendredis).

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, cette assemblée générale est clôturée à 19 heures, et les membres présents sont invités à prendre part au cocktail qui leur est servi.

Michel Bonnet
Secrétaire

Gérard Didier
Vice-Président